



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 28401

Texte de la question

M. Dominique Perben attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes exprimées par les professeurs de philosophie quant à la pérennité de l'enseignement de cette matière dans le secondaire comme à l'université. Il lui demande de lui indiquer quels sont les projets du Gouvernement concernant l'enseignement de la philosophie.

Texte de la réponse

L'existence de la philosophie dans l'enseignement supérieur saurait être remise en cause. Cette discipline, très formatrice par la rigueur qu'elle exige, sait par ailleurs engager un dialogue fécond avec les autres champs de la connaissance, tant dans les sciences exactes ou appliquées que dans les sciences humaines et les lettres, ce qui conduit les équipes pédagogiques à renforcer les enseignements pluridisciplinaires ou d'ouverture au sein des cursus de philosophie. Au niveau de la licence et du master, cet enseignement est présent dans l'offre de formation de 25 universités.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Perben](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28401

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 2008, page 6485

Réponse publiée le : 10 février 2009, page 1352